



PRÉFET DU RHÔNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
de la protection des populations

Service Protection de l'environnement
Pôle installations classées et environnement
Mél : ddpp-pe@rhone.gouv.fr

Lyon, le

24 AOUT 2022

Dossier suivi par : Martine MAURIN
Tél : 04 72 61 37 86

Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques CoDERST

ORDRE DU JOUR

de la réunion du lundi 05 septembre 2022



I. 14H00 : Approbation du procès-verbal de la séance précédente.

II. INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

UD DREAL

1) 14H10 : Société HENKEL – 299 , rue Grange Morin – 69400 ARNAS :

Demande d'arrêté préfectoral complémentaire actant l'absence de surveillance des eaux souterraines.

2) 14H30 : G2D2 – 69, avenue des Frères Lumière – 69730 GENAY :

Demande d'arrêté préfectoral d'autorisation concernant l'augmentation de capacité de stockage des déchets dangereux.

3) 14H50 : ARKEMA FRANCE – Usines VOS LOGISTICS – quai Louis Aulagne - 69190 SAINT-FONS :

Rapport de servitudes d'utilité publique relatives à la parcelle cadastrale AM133.

III. POLICE SANITAIRE

ARS

4) 15H10 : Protection de la zone de captage d'eau potable de la Bachasse situé sur la commune de CONDRIEU :

- Procédure de révision des périmètres de protection de captage d'eau destinée à la consommation humaine

Le Préfet,

Le sous-préfet,
Secrétaire général adjoint

Julien PERROUDON

MANDAT

Je soussigné (e) M. _____, membre titulaire du CoDERST du Rhône, après m'être assuré(e) de sa présence, donne mandat à :

- Mme, M.
- Mme, M. le représentant de _____

afin de me représenter lors de la séance du CoDERST du lundi 11 juillet 2022

Fait à _____, le _____
Signature

**Mandat à retourner soit par courrier ou voie électronique à la DDPP :
Direction départementale de la protection des populations- SPE1
245, rue Garibaldi – 69003 LYON / ddpp-pe@rhone.gouv.fr**